



Compte rendu de réunion

Objet : Comité de pilotage ZSC Collines sous-vosgiennes

Date/lieu : 30 mars 2017 à 14h15 en Salle du centre sportif et culturel de Bergheim

Rédacteur : Claudia Caridi

Diffusion : Membres du Comité de Pilotage

Étaient présents :

Mme Caridi Chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV)
M. Michel responsable pôle environnement (PNRB)
M. Grappe, Président du COPIL, Maire d'Orschwihr et Président d'Orchidée
M. Dolik, DDT du Haut Rhin
M. Guillaume, DDT du Haut Rhin
Mme. Rochigneux, DREAL Grand Est
M. Schatz, Maire de Westhalten
Mme Rolly, Conseil municipal de Bergheim
Mme Ried Muller, Adjointe au Maire de Soultzmatt-Wintzfelden
M. Michaud, Maire d'Osenbach
Mme Lechleiter, Adjointe au Maire de Rouffach
M. Isner Président du Syndicat viticole de Westhalten
M. Lallemand, Président de l'Association de défense du patrimoine privé
M. Dietrich, Chargée de mission scientifique au Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA)
M. Grunenwald, technicien au CSA
M. Brucker, Alsace Nature
M. Zeiger, Conservateur du Grasberg pour le Conservatoire des Sites Alsaciens
Mme Buhl, Conseillère Régionale Grand Est
Mme Fiegenwald, secrétaire générale de la sous préfecture de Thann-Guebwiller
Mme Urban, Syndicat mixte pour le Scot Montagne Vignoble Ried
M. Gassmann, Président du Syndicat viticole de Rorschwihr
M. Wuhrlin, Directeur technique de la Fédération des Chasseurs du Haut Rhin

Étaient excusés :

M. Christ, Député, circonscription Ribeauvillé – Rouffach ;
M. Bihl Pierre, Maire de Bergheim
M. Meyer Gilbert, Président de la Communauté d'Agglomération de Colmar CAC
M. Diringer Jean Paul Vice, Maire de Soultzmatt – Wintzfelden ;
M. Gsell Julien, Président du Syndicat viticole d'Orschwihr
M. Straumann Eric, Président du Conseil Départemental
M. Stoffel Guillaume, centre Départemental des Jeunes Agriculteurs
M. Merignargues Daniel, Sous-Préfet de la sous préfecture de Thann Guebwiller
M. Thomann Matthieu, Maire d'Ingersheim
M. Toucas Jean-Pierre, Maire de la commune de Rouffach
M. Siegrist Gabriel, Président du syndicat mixte pour le Scot Montagne Vignoble Ried
Le diaporama, support de réunion est disponible sur le site <http://pnrbv.n2000.fr/les-sites-du-parc/les-sites-alsaciens/les-collines-sous-vosgiennes>

Monsieur Grappe ouvre la séance, excuse les absents souhaite la bienvenue aux participants et présente l'ordre du jour.

- **Approbation du dernier compte rendu du Comité de pilotage de 2015 :**

Aucune remarque de l'assemblée.

- **Bilan 2016**

- ✓ **Gestion du Grasberg :**

M. Grunenwald présente les principaux travaux sur le Grasberg (Bergheim) et leur articulation au travers d'un comité de gestion annuel (qui réunit les deux communes concernées, Rorschwihr et Bergheim), les vignerons, le gérant du cimetière allemand. Il détail les travaux du contrat Natura 2000 (2011-2014, travaux de réouverture sur 2,8 hectares pour un montant total de 36 400 euros), l'entretien du terrain depuis (chantier nature, budget CSA et partenariat avec le Lycée agricole du Pflixbourg). M. Zeiger ajoute qu'il a beaucoup de plaisir à être conservateur sur ce site et constate que le budget est utilisé à bon escient.

M. Gassmann estime que la ceinture végétale qui entoure le site reste dense malgré leurs interventions dans le cadre des chantiers nature et n'existait quand les anciens géraient le site par le feu.

- ✓ **Gestion du Mont Sigolsheim :**

M. Grunenwald poursuit en présentant la gestion sur le Mont Sigolsheim qui bénéficie de travaux d'ouverture au delà du site puisque la commune de Kaysersberg-vignoble octroi au CSA 1000 euros/hectare depuis 2016 incluant les surfaces communales non plantées en vigne. Cette somme permet de gérer l'ensemble des pelouses sans devoir faire un choix triennal de gestion (non suffisant pour ce type de milieu). Il est possible à présent d'agir chaque année sur l'ensemble des surfaces en « gestion conservatoire ». A l'image de ce qui est fait sur le Grasberg, M. Grunenwald a bon espoir de créer un comité de gestion qui permet l'ouverture du dialogue et une appropriation des terrains par les locaux.

- ✓ **Gestion des milieux secteur Sud**

Mme. Caridi fait mention des 103 hectares qui ont bénéficiés d'un pâturage ovin (Bollenberg Orschwihr, Zinnkoepfle et Strangenberg par des prêts à usage et une prestation dans la RNR Collines de Rouffach via des financements de la Région Grand Est). Le flyer de la bergère du site est transmis avec ce compte rendu à toutes fins utiles. L'animatrice complète sa présentation en parlant des chantiers nature (10 chantiers sur l'ensemble du site Natura) très productifs sur chacun des sites.

M. Schatz, Maire de Westhalten souligne la participation forte des locaux lors du dernier chantier nature (50 personnes) et met en parallèle la floraison des anémones pulsatiles sur les zones travaillées et la beauté du site après ouverture des milieux.

- ✓ **Gestion des Fréquentations**

Mme. Caridi souligne l'importance d'une présence de terrain pour sensibiliser le public, compte tenu de la fréquentation forte du site et de certains comportements irrespectueux (circulation motorisée, vol et manipulation d'espèces protégées,...). Un lien étroit existe entre l'animatrice et les forces de police (Brigade verte (BV), DDT, Communes) lors de tournées de surveillance mais également pour des constats de terrain et réflexions communes concernant des réponses adéquates.

Sur le Zinnkoepfle ce mois de mars 2017, 1 hectare de lande a brûlé suite à un incendie. En parallèle, une série de feux ont été constatés sur des pierriers et talus attenants aux vignes. Suite au constat de terrain entre l'animatrice, la BV et la commune, L'adjointe au Maire a rappelée la loi lors d'une réunion auprès du syndicat viticole pour que chaque vigneron soit au fait de la réglementation. M. Guillaume affirme que ces feux sont totalement illégaux. Mme. Caridi rappelle que chaque année depuis 2014, environ un hectare de lande part en fumé, il y a eu le Bollenberg (Rouffach), le Lutzelberg (Westhalten) et maintenant le Zinnkoepfle (Soultzmatt).

Concernant les demandes relatives aux manifestations, m. Schatz précise qu'aujourd'hui, les communes sont obligées de répondre dans les deux mois pour émettre un avis et la commune de Westhalten souhaite autoriser uniquement des manifestations « locales » pour faire face à la masse de demande. Il rappelle que la course d'orientation VTT du COBF du mois de mars a été l'objet de dérapage (non-respect de la propriété privée). Mme Fiegenwald rappelle que la sous-préfecture est en demande de ce type d'informations. Concernant les impacts sur le site naturel, M. Guillaume émet la possibilité de demander une remise en état (investissement humain) aux organisateurs, si des dégâts sont observés. Il ajoute que cette clause pourrait être associée à l'autorisation délivrée. En 2015, 2000 personnes étaient présentes lors d'une course organisée par le COBF et Mme Riedmuller rappelle les conséquences du dérangement sur le gibier. Les chasseurs peuvent résilier leur bail si 30% du lot est dérangé. M. Wuhrlin rappelle que dans « fréquentation » il y a le mot « fréquence » et qu'il semble

possible de concilier les usages de chaque acteur concerné (chasseurs, communes, gestionnaires d'espaces naturels fédérations sportives)/. Il demande d'encadrer dans l'espace et le temps les différents usages. M. Brucker indique que si cette thématique est très prégnante c'est parce qu'il n'y a plus assez d'espaces naturels pour répondre aux attentes des citoyens. L'animatrice du site complète en rappelant qu'une réflexion est engagée par le PNR permettant d'aboutir à une charte.

- **Perspectives 2017 :**

- ✓ **Projet de plan de gestion pour la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Collines de Rouffach :**

M. Dietrich présente les informations générales relatives à la Réserve (classée en février 2013), sa valeur patrimoniale (habitats quasi uniques sur le bassin rhénan), les principaux enjeux et les principales mesures prévues par le nouveau plan de gestion. Chaque mesure de gestion répond à un objectif défini et une diversité de mesures de gestion est recherchée (fauche, pâturage, restaurations ciblées,...).

Des travaux de restauration de pelouse pionnière ont déjà débuté début 2017 sur l'aire de stationnement de l'ancien terrain d'aéromodéliste. Le Club d'aéromodéliste (CARMA), grâce au soutien de la Commune de Rouffach et de la Région Grand Est (aide à l'installation, remise en état d'une route, déplacement de panneaux), n'est plus présent au sein du site Natura 2000, un nouveau terrain les accueille les week-ends.

- ✓ **Sollicitation du CARMA concernant une pratique d'aéromodélisme dans le site Natura 2000**

Le nouveau terrain du CARMA, n'est utilisable que les week-ends pour concilier chasse (quiétude du gibier) et aéromodélisme. Certains membres de CARMA, (retraités essentiellement) souhaiteraient ainsi continuer de pratiquer en semaine. Conscient des enjeux naturalistes, le CARMA a proposé une convention respectueuse du milieu (à l'image de celle sur le site du Petit Ballon, peu de vols simultanés, uniquement des planeurs et pas d'équipement). Une réunion avec les associations de protection de la nature (LPO, Bufo, SBA) et les propriétaires (commune de Westhalten, propriétaires de l'hôtel et du restaurant) a été organisée. L'avis est unanime pour refuser la demande du CARMA. Les arguments sont les suivants : nombreuses observations faune/flore sur ce secteur précis, secteur préservé de la fréquentation du public, les clients du complexe du Bollenberg viennent pour être au calme et proche de la nature, problème d'accès (un stationnement en épis en bord de pelouse n'est pas compatible avec le passage d'engins agricoles). La commune de Westhalten estime que les vignerons font de réels efforts pour préserver la biodiversité (maintien des haies, plan de circulation) et qu'il faut en attendre au moins autant de tous les usagers du site. Enfin, la simple présence d'un planeur crée le vide de passereaux (pie grièche écorcheur, bruant zizi, alouette lulu) car ces derniers identifient le planeur à un rapace, prédateur. Ainsi, le CARMA propose une seconde convention à la Commune d'Orschwihr, le secteur de la chapelle étant déjà très fréquenté et accessible en voiture.

M. Grappe annonce que le conseil municipal d'Orschwihr a émis un avis défavorable à cette demande.

- ✓ **Contrat Natura 2000**

Mme Rochigneux fait un état des lieux administratif et financier de ce dispositif. Un temps de négociation long pour la mise en œuvre du PDR 2014-2020, lié au changement de compétence Etat-Région a ralenti certaines procédures, néanmoins les contrats déposés en 2016 sont aujourd'hui en cours d'instruction.

Toutefois, l'enveloppe 2017 de crédit DREAL Grand Est n'est pas suffisante pour honorer l'ensemble des projets de contrat. Le comité de programmation devra faire une sélection.

Les contrats doivent être déposés en juin afin d'être examinés au comité de septembre.

Huit contrats sont envisagés sur ce site Natura 2000.

Propriétaire	Mesure	surface	Cout	Dépôt
Osenbach	Forestier : 1 îlot partiel (30 ans)	P 20 à 22	2 510	Déposé en DDT
Privé (Bergheim)	Nini : Débroussaillage lourd et entretien léger pdt 3 ans	23 ares	9 432	2 ^{ème} trimestre 2017
CSA (Bail - Bergheim)	Nini : Débroussaillage lourd et entretien léger pdt 3 ans	5,89 hectares	32 044	En cours d'instruction
Westhalten	Nini : Gestion pastorale pdt 3 ans	43 hectares	16125	2 ^{ème} trimestre 2017
Orschwihr	Nini : Gestion pastorale pdt 3 ans	24,5 hectares	13650	2 ^{ème} trimestre 2017
CSA (Bail - Rouffach)	Nini : Gestion pastorale + entretien débroussaillage pdt 3 ans	20 hectares	70 000	2 ^{ème} trimestre 2017

Soultzmatt	Nini : Gestion pastorale pdt 3 ans	5 hectares	3000	2 ^{ème} trimestre 2017
------------	------------------------------------	------------	------	---------------------------------

M. Lallemand s'interroge sur le coût prévisionnel élevé des contrats de la RNR (70000 euros pour trois ans de pâturage et gestion mécanique). M.Dietrich précise que la surface concernée est de 36 ha et que la majeure partie du coût est liée à la gestion mécanique. L'optimisation des coûts de gestion est également un objectif du plan de gestion.

M. Buhl fait état d'une subvention accordée par la Région Grand Est pour 2017 d'environ 40 000 euros en fonctionnement (animation, suivi scientifique, travaux, signalétique, communication, surveillance) et 12000 euros en investissement.

M Dolik précise qu'il faudra être extrêmement vigilant et précis dans le descriptif des postes financés pour des raisons de contrôles.

M. Grappe suggère alors que la priorité concernant les contrats Natura 2000 devrait être accordée aux secteurs hors RNR. Une possibilité serait mettre en œuvre des contrats via un financement RNR-Europe et Etat-Europe comme usuellement réalisé. M.Schatz rappelle aussi que le site était entretenu par le pâturage dans le passé sans apport financier de la collectivité. M. Grunenwald répond que les temps changent et que l'éleveur n'est plus intéressé par ces terrains ponctués et de haies et de bosquets, d'où le changement de la pratique. Le pâturage est mené à titre expérimental, de manière extensive, avec pour seule finalité la conservation de la richesse biologique de la réserve et plus dans un objectif agricole. DE plus, pour le moment, le pâturage ovin ne suffit pas à contrôler la dynamique arbustive.

✓ **Candidature AMI TVB**

L'animatrice du site Natura 2000 présente à l'assemblée l'intention du PNR de candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt en faveur de la trame thermophile via la restauration d'ouvrages en pierres sèches et autour de ces derniers. Les murets en pierres sèches constituent une niche écologique et un refuge pour les espèces thermophiles, l'inertie de la pierre permettant un microclimat favorable au Léopard vert. Ce sont des ouvrages drainant qui participent à la gestion de la ressource en eau, c'est un matériau naturel qui permet une pratique durable, intégrée au paysage. Ces éléments constituent un corridor écologique dans la trame verte thermophile du piémont viticole.

Un sondage auprès des particuliers, propriétaires d'ouvrages, favorables à une restauration artisanale est en cours, les réponses abondent.

✓ **Point divers et calendrier**

Les dates et périodes des sorties, formations, inaugurations de panneaux et suivis scientifiques sont rapidement présentés.

Sujet	date	lieux
Inauguration du panneau pédagogique (Zinnkoepfle)	Jeudi 15 Juin	Soultzmatt-Westhalten
Sortie flore des vignes pour les viticulteurs	21 et 24 avril	Westhalten et Bergheim
Suivis scientifiques	Printemps	Osenbach (CSA) et Secteur Sud (placettes Treiber)
Formation pierres sèches	Octobre (2 au 5)	Westhalten
Panneaux sensibilisation	A définir	Secteur Sud

Mme. Riedmuller précise que la date de la formation est mal choisie puisque tous les vigneronns seront occupés en octobre. Mme Caridi répond que le public cible de la formation pierres sèche correspond dans un premier temps aux entreprises qui proposent des prestations afin d'être en mesure d'orienter les particuliers vers des prestataires qualifiés et que le projet AMI, s'il est retenu, permettra de réaliser des formations spécifiquement adressées aux vigneronns.

La réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 des Collines sous-vosgiennes, est clôturée par un verre de l'amitié offert par la Commune de Bergheim, à 16H30.